

ON
THE
MOVE

**PARI! Parcours d'Accompagnement et de Réflexion sur l'International
Appel à candidatures**

Soutenu par le ministère de la Culture et l'Institut français, coordonné par On the Move

- 1) Introduction du parcours PARI! [> Page 2](#)
- 2) Déroulé prévisionnel 2022-2023 [> Page 3](#)
- 3) Engagement [> Page 4](#)
- 4) Candidatures et processus de sélection [> Page 5](#)
- 5) Dépôt de candidatures [> Page 6](#)
- 6) Résultats [> Page 6](#)
- 7) Historique du programme PARI! [> Page 7](#)
- 8) Partenaires [> Page 8](#)

ON THE MOVE

1) Introduction du parcours PARI!:

PARI!, le Parcours d'Accompagnement et de Réflexion sur l'International, vise à permettre l'amorçage ou le redéploiement d'une stratégie à l'international des structures / organisations accompagnées (compagnies, groupes, collectifs, ensembles, etc. dans les domaines des arts de la scène et de la musique) autour de cinq axes principaux : la mobilité artistique, la mise en réseau, la coopération culturelle, la transmission et la diffusion.

Au cours d'un cycle de 12 mois, les structures bénéficiaires sont accompagnées par des personnes-ressources françaises et étrangères, de manière collective et individuelle, selon leurs besoins spécifiques.

Plusieurs angles d'approches sont proposés suivant le diagnostic initial des organisations / structures accompagnées, tout en prenant en compte les impacts de la pandémie :

- Introduction et identification des réseaux et espaces de mise en réseaux, des résidences, des programmes de mobilité en Europe et à l'international ;
- Réflexion sur les points d'ancrage de sa structure, notamment autour des questions de collaborations mais aussi de formation et de transmission (montée en compétence, transferts de compétences, etc.) ;
- Réflexion sur les questions d'export, de diffusion, de transmission de répertoire (inclus en ligne) mais également de présence sur les salons et événements internationaux ;
- Définition de champs d'actions possibles sur des projets de coopération (notamment à l'échelle européenne).
- La dimension de l'éco-responsabilité de ces actions est incluse de façon transversale.

PARI ! en chiffres clés :

12 mois de juin 2022 à juin 2023

15 structures / organisations accompagnées

15 heures d'accompagnement par organisation :

> 1 heure de diagnostic,

> 6 heures de session collective à Paris,

> 7 heures de sessions individuelles,

> 1 heure d'évaluation-suivi via une session collective finale en ligne.

ON
THE
MOVE

2) Déroulé prévisionnel 2022-2023 :

10 février-10 mars 2022	Appel ouvert et échéance fixée au <u>10 mars 2022, 23 h 59, heure de Paris</u>
12 mai 2022	Annonce des résultats et contractualisation avant le 31 mai 2022
juin 2022	Diagnostics individuels pour affiner les besoins d'accompagnement à l'International (1 heure par skype, zoom ou téléphone)
septembre 2022	<p>Session collective à Paris (1 journée de 9 heures 30 à 17 heures 30)</p> <p>Objectifs : contextualiser le programme et ses ambitions, échanger sur les trajectoires artistiques et les opportunités existantes, dessiner des cadres opérationnels et de réflexion, leurs limites, et pointer des outils de référence. Faire groupe.</p> <p>13 septembre : musiques</p> <p>20 septembre : arts de la scène (théâtre / danse / cirque / marionnettes / arts de la rue etc.)</p>
octobre 2022-31 mai 2023	<p>Sessions individuelles* avec des personnes-ressources françaises et étrangères pour aider à formuler des réponses (en termes de positionnement, réflexion, priorités, matériels de communication, réseautage, contacts, etc.).</p> <p>Total de 7 heures en sessions individuelles par skype, zoom ou téléphone ou de visu.</p>
juin 2023	<p>Suivi-évaluation</p> <p><u>Session finale collective en ligne</u></p>

* En fonction des besoins diagnostiqués, les thématiques traitées dans les sessions individuelles peuvent notamment être :

- **Diffusion / Déploiement au-delà des tournées** : éléments de stratégie pour passer d'une approche par projet à une approche plus globale de développement ;
- **Enjeux transversaux** : éthique de l'international, mobilité et enjeux écologiques, 'faire sens et commun sur l'international', international et diversité / accessibilité, égalité femmes-hommes etc.
- **Structuration** dont l'analyse et le redéploiement du temps de travail en interne pour investir réellement l'échelon international, les besoins en compétences des équipes, le partage de l'enjeu international en interne ;

ON THE MOVE

- **Communication** : site, plaquettes d'information en anglais ou autres, réseaux sociaux, priorisation de l'information au-delà des enjeux de traduction, etc. ;
- **Mise en réseau / connexion** (en lien également avec les partenaires / financeurs de la structure accompagnée) ;
- **Projet** : réflexion sur un nouveau projet de création de manière à intégrer la dimension internationale dès la conception du projet ;
- **Coopération européenne** : potentiels de développement pour la structure pour un projet européen ;
- **Administratif** : suivi de programmeurs.trices, actualisation des fichiers, prestataires, etc. ;
- **Questions réglementaires** : protection sociale, fiscalité, visas, etc. ;
- **Transmission**, par exemple dans le cadre de formations universitaires et d'écoles d'arts.

3) Engagement :

Les organisations sélectionnées s'engagent à suivre l'ensemble du parcours PARI!, à s'investir concrètement en termes de temps, d'énergie, de réflexion, de mise en œuvre, afin de bénéficier pleinement de cet accompagnement.

En particulier, il est indispensable pour chaque structure que **le binôme administratif ET artistique participe aux sessions individuelles et si possible, collectives**. Il est également attendu de chaque équipe qu'elle nourrisse une évaluation précise du programme PARI!

Le programme PARI! n'est pas une aide à la tournée ou à l'export mais vise à accompagner les compagnies, collectifs, ensembles ou groupes à réfléchir / phaser / nourrir leur stratégie à l'international.

Le programme PARI! vise à intégrer la question de l'international dans sa globalité et ses potentiels de développement pour la structure accompagnée.

L'accompagnement est entièrement gratuit pour les bénéficiaires grâce aux financements conjoints du ministère de la Culture et de l'Institut français. Les frais de déplacement pour la session collective à Paris en septembre 2022 peuvent être couverts pour les structures qui le requièrent (à raison d'une personne par structure).

ON THE MOVE

4) Candidatures et processus de sélection :

Un comité de sélection composé de conseillers.ères sectoriel.le.s du ministère de la Culture (Secrétariat général, Direction générale de la création artistique) ainsi que de l'Institut français (Direction de la Création Artistique et des Industries Culturelles) étudiera l'ensemble des candidatures reçues par voie électronique.

Le comité de sélection sera attentif aux endroits de positionnement possible sur l'international des structures candidates avec une attention particulière notamment portée aux :

- Compagnies / groupes / collectifs / ensembles ayant une expérience à l'international mais souhaitant se repositionner sur des enjeux allant au-delà des questions de diffusion et d'export,
- Compagnies / groupes collectifs / ensembles ayant une expérience encore limitée à l'international mais avec un bon potentiel de déploiement.

Le comité de sélection veillera lors du processus de sélection au respect de la parité et à la représentation géographique (Métropole et territoires ultramarins) ainsi qu'à la diversité des personnes accompagnées.

Le comité de sélection statue et désigne les organisations lauréates. Ses décisions sont sans appel.

Disciplines :

PARI! est à destination de :

- Compagnies / collectifs du spectacle vivant (théâtre, danse, cirque, marionnettes, jeune public, création en espace public)
- Groupes / Ensembles / Collectifs (musiques anciennes, musique contemporaine, musique expérimentale, jazz, musiques du monde, avec une dimension pluri-disciplinaire)

Critères d'éligibilité :

L'organisation qui candidate doit :

- Être domiciliée en France, Métropole et territoires ultramarins,
- Avoir une existence légale de trois ans minimum,
- Décrire une pratique professionnelle établie dans les disciplines susmentionnées,
- Avoir une expérience de l'international (tournées, collaborations, résidences, formations etc.) depuis au moins deux ans.

ON THE MOVE

La structure déposant sa candidature ne doit pas faire partie d'un autre cycle d'accompagnement (par exemple le programme « Deploy », initié et coordonné par l'agence régionale Spectacle Vivant en Bretagne). Ne sont également pas éligibles les structures ayant bénéficié du programme PARI! depuis 2018.

5) Dépôt de candidature :

Les compagnies / structures intéressées doivent remplir le formulaire disponible sur ce lien.

https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLScgmo_-0deMpzdpxEYYCG-ZFW2X51BGpbOca7gRpd0BeEOehQ/viewform

Pour toute question (n'ayant pas réponse dans l'appel à candidatures), veuillez envoyer un email à mobility@on-the-move.org

Il ne sera pas donné suite aux appels téléphoniques.

6) Résultats

Les résultats des 15 organisations sélectionnées seront communiqués en ligne à partir du 12 mai 2022 sur les sites du ministère de la Culture, de l'Institut français et d'On the Move.

<https://www.culture.gouv.fr/>

<http://institutfrancais.com>

<http://on-the-move.org>

Les structures sélectionnées (10 / arts de la scène et 5 / musiques) seront contactées directement par courriel par l'équipe d'On the Move pour signer une lettre d'engagement pour le programme PARI! avant confirmation de leur entretien de diagnostic en juin 2022.

ON THE MOVE

7) Historique du programme PARI

Le programme PARI! (Initialement appelé DAI-Dispositif d'Accompagnement sur l'International), initié en 2018 par le ministère de la Culture (DGCA / Bureau des Affaires européennes et internationales), a été testé en 2018 et est depuis 2019, également développé en collaboration avec l'Institut français. On the Move est le coordinateur de ce programme depuis 2018.

Le parcours PARI! vise à permettre l'amorçage ou le redéploiement d'une stratégie à l'international de structures en arts de la scène / musique (compagnies, groupes, collectifs, ensembles, etc.) et d'organisations en arts visuels (réseaux, fédérations, lieux de résidences etc.) autour de cinq axes principaux : la mobilité artistique, la mise en réseau, la coopération culturelle, la transmission et la diffusion.

L'idée principale de ce programme est de considérer l'International dans sa globalité et dans ses potentiels de développement interne et externe pour les structures accompagnées.

Depuis 2018, PARI! a accompagné 42 compagnies / collectifs ou groupes (théâtre / danse et musique) et 16 structures en arts visuels et impliqué plus de 50 personnes-ressources de France et à l'international¹.

La période de la pandémie n'a fait que renforcer l'implication des partenaires pour renforcer et affiner ce parcours dans la mesure où :

- l'accompagnement a, dès le début, été articulé autour de l'international et de la déclinaison de ses possibles au-delà des questions de diffusion et d'export notamment sur les questions de collaboration, de coopération, de montée en compétence, des notions qui peuvent être requalifiées et travaillées différemment dans le contexte et après la pandémie,
- l'accompagnement cible des équipes y compris sur un appui à la structuration pour que l'effet levier de l'international passe également par une montée en compétence en interne des équipes. Cet aspect est d'autant plus crucial dans l'accompagnement post-crise,
- les questions traversant l'international et ses enjeux (le changement climatique, la question du numérique, les nouvelles formes de mise en réseau, de solidarité et d'éthique de la collaboration, les questions d'inclusion et d'accessibilité etc.) ont toujours animé l'esprit des sessions individuelles et collectives du parcours d'accompagnement. Elles sont d'autant plus renforcées dans les accompagnements pour appréhender l'après-pandémie.

L'année 2022 est une année test pour un appel à participation pour les arts du spectacle et la musique. Les arts plastiques seront concernés dans un second temps pour un appel à participation.

¹ https://on-the-move.org/sites/default/files/news/2022-02/PARI_dai-listes-2018.pdf
https://on-the-move.org/sites/default/files/news/2022-02/PARI_list-personnes-resources.pdf

**ON
THE
MOVE**

8) Partenaires :

Ministère de la Culture

Le ministère de la Culture français a pour mission première de rendre accessibles au plus grand nombre les œuvres capitales de l'humanité, et d'abord de la France.

La Direction générale de la création artistique définit, coordonne et évalue la politique de l'État relative aux arts plastiques et au spectacle vivant. Son Bureau de l'action européenne et internationale conduit la politique internationale du ministère dans les champs de la danse, la musique, le théâtre, les arts du cirque, les arts de la rue, la marionnette, le conte, la création numérique, les arts plastiques, le design, la mode et les métiers d'art.

Le secrétariat général du ministère de la Culture est doté d'une mission Mobilité et échanges artistiques au sein de la sous-direction des affaires européennes et internationales.

<https://www.culture.gouv.fr/>

Institut français

L'Institut français, acteur de la diplomatie d'influence de la France

L'Institut français est l'établissement public chargé des relations culturelles extérieures de la France. Son action s'inscrit au croisement des secteurs artistiques, des échanges intellectuels, de l'innovation culturelle et sociale, et de la coopération linguistique. Il soutient à travers le monde la promotion de la langue française, la circulation des œuvres, des artistes et des idées et favorise ainsi une meilleure compréhension des enjeux culturels.

L'Institut français, sous la tutelle du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères et du ministère de la Culture, contribue activement à la diplomatie culturelle de la France. Ses projets et programmes prennent en compte les contextes locaux et reposent sur une capacité unique de déploiement à travers le vaste réseau des services culturels des ambassades de France, des instituts français et des alliances françaises présents sur les cinq continents.

L'Afrique, au même titre que d'autres régions à fort enjeu pour la diplomatie culturelle française, comme les rives Sud et Est de la Méditerranée, l'Europe ainsi que nombre de pays prescripteurs et émergents, constituent des territoires d'influence prioritaires.

<https://www.institutfrancais.com/>

ON THE MOVE

On the Move

On the Move (OTM) est le réseau d'information sur la mobilité culturelle actif en Europe et sur l'international.

On the Move diffuse gratuitement et régulièrement des opportunités de mobilité culturelle et des possibilités de financements sur son site Internet, ses réseaux sociaux et dans ses lettres d'informations mensuelles ; co-réalise des guides gratuits et des documents de référence sur la mobilité culturelle et des sujets connexes ; traite des défis liés à la mobilité culturelle (visas, protection sociale, fiscalité et aussi enjeux écologiques) par le biais de rapports et de rencontres professionnelles.

Outre ce travail comme réseau d'information, On the Move, facilite des accompagnements sur l'international et fait des présentations publiques sur les enjeux de la mobilité culturelle et l'internationalisation des pratiques dans les secteurs artistiques et culturels.

On the Move, réseau dynamique de plus de 50 membres (organisations et individus), est financé par le ministère de la Culture en France, ainsi que via des partenariats autour de projets, notamment avec des réseaux européens, mais aussi des organisations/agences nationales, européennes et internationales (dont l'Institut français).

De 2022 à 2024, On the Move bénéficie également du soutien de la Commission via le programme Réseaux du programme Europe Créative pour le projet 'Mobility Spaces'.

<http://on-the-move.org>